

extérieurs : d'entêmes et lorgnons. Mais M. Guillotin propose à la Chambre de condamner le principe de l'impôt global sur le revenu décreté le 26 octobre 1884. M. Guillotin a soumis à la Chambre exactement le projet de révision du gouvernement. (Très bien à l'audience générale).

Il fait sortir de l'ordre toutes les ambiguïtés voici la question :

Il a deux intérêts, la contribution personnelle et mobilière et l'impôt des portes et fenêtres, qui sont particulièrement attaquées. Le gouvernement en propose la suppression de l'impôt global et l'impôt sur le revenu décreté, dont Gambetta, en 1881, évoqua l'idée. L'après ce projet, la cause des contribuables pauvres sera déparée une charge et n'en supportera pas de nouvelles.

Plusieurs voix. — Ça n'est pas vrai.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai! messeuses, faites payer les pauvres, mais je vous en pris, ne nous moquez pas davantage! (Applaudissements à l'extrême gauche socialiste).

A la doctrine fiscale du gouvernement, la commission n'oppose ni principe ni doctrine. Nous, communistes, nous n'avons pas affirmé de principe, parce que vous n'en avez plus.

C'est vous-même qui avez introduit dans notre législation les principes dont nous nous déclarions aujourd'hui par une motion des choses. C'est le ministre, M. Poincaré, qui a introduit la progression, c'est vous-même qui avez dit que l'abolition des marchandises nous donnerait le temps plus vite pour nous et alors nous pourrons retrouver dans les meilleures sous la gare une place qu'embarrasse. (Vifs applaudissements sur les bancs révolutionnaires et socialistes).

Vous savez bien, Monsieur, sur le rapporteur général, nous qui n'étions pas seulement un économiste, mais un philosophe, que le besoin d'ordre fongue et il y a un besoin de réforme fiscale dans ce pays, ce n'est pas parce qu'il y a des difficultés de dettes qui vont empêcher ce besoin d'être satisfait.

On dit que le système de la déclaration sera vaillant, on va quand même fonctionner avec astreinte, la commission répond qu'il est contraire au génie français. Et pourquoi? On peut comprendre que le ministre, M. Poincaré, ait fait le premier pas, c'est M. Poincaré qui a introduit la progression, c'est vous-même qui avez dit que l'abolition des marchandises nous donnerait le temps plus vite pour nous et alors nous pourrons retrouver dans les meilleures sous la gare une place qu'embarrasse. (Vifs applaudissements sur les bancs révolutionnaires et socialistes).

C'est pas pour cette année que tous proposera l'extension du nouveau système d'impôt. La commission fait bien comme nous que le projet soulagera les populations agricoles. Il faut voir qu'elle n'a consisté que les syndicats agricoles et les gros propriétaires. On voudrait masquer derrière l'intérêt agricole un intérêt financier.

Ces syndicats agricoles, ce sont les agriculteurs qui protestent, mais la majorité ne donnera pas le changement aux agriculteurs. Le gouvernement en propose la suppression de l'impôt global et l'impôt sur le revenu décreté, dont Gambetta, en 1881, évoqua l'idée. L'après ce projet, la cause des contribuables pauvres sera déparée une charge et n'en supportera pas de nouvelles.

Plusieurs voix. — Ça n'est pas vrai.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai! messeuses, faites payer les pauvres, mais je vous en pris, ne nous moquez pas davantage! (Applaudissements à l'extrême gauche socialiste).

A la doctrine fiscale du gouvernement, la commission n'oppose ni principe ni doctrine. Nous, communistes, nous n'avons pas affirmé de principe, parce que vous n'en avez plus.

C'est vous-même qui avez introduit dans notre législation les principes dont nous nous déclarons aujourd'hui par une motion des choses. C'est le ministre, M. Poincaré, qui a introduit la progression, c'est vous-même qui avez dit que l'abolition des marchandises nous donnerait le temps plus vite pour nous et alors nous pourrons retrouver dans les meilleures sous la gare une place qu'embarrasse. (Vifs applaudissements sur les bancs révolutionnaires et socialistes).

On dit que le système de la déclaration sera vaillant, on va quand même fonctionner avec astreinte, la commission répond qu'il est contraire au génie français. Et pourquoi?

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

Le citoyen Journeau s'élève contre le système fiscal d'aujourd'hui qui, selon lui, confond les puissants et les faibles. Puis il ajoute : « On comptait sur les socialistes pour renverser le gouvernement radical.

Ces espérances sont déçues. On nous considère comme appoint. Nous ne nous en pinçons pas. C'est à nous qu'il appartient de réaliser les réformes inscrites aux programmes républicains qui ne sont pas socialistes. Nous sommes socialistes et républicains. Nous défions la majorité d'agir contre la démocratie. (Triple applaudissement à l'extrême-gauche et aux socialistes).

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say reproche à M. Jaurès d'avoir donné des conclusions bien vagues.

La commission a eu raison de ne pas présenter sa réforme-project. Ce n'est pas à elle, mais au gouvernement de préparer le budget. Elle a le droit d'inviter le gouvernement à présenter un nouveau projet.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.

Le citoyen Journeau. — C'est pas vrai!

M. Leon Say ajoute : « Si Jaurès a demandé un accord fiscal, il devra faire son honneur à son honneur. Adopter le projet de M. Doumer serait commettre une erreur grave. Rien ne garantit pas l'accord immédiat.